

MESSES ET RECOMMANDATIONS POUR LES DEFUNTS

Voici le moment de recommander nos défunts à notre prière et à la prière de l'Eglise, de demander à célébrer des messes à leurs intentions tout au long de l'année.

Dans la prière nous les rappelons à notre souvenir, nous les appelons par leur nom.
Le souvenir c'est la mémoire de l'Amour.

« Celui qui aime a déjà franchi la mort. Rien ne pourra le séparer de l'Amour de Dieu »

Nos défunts sont inscrits dans le grand livre de la Vie. Et ce livre nous l'ouvrons à chaque fois que nous évoquons leur mémoire dans la prière et la célébration de la messe. Ce n'est pas nous qui les rendons vivants, mais la prière nous ouvre à cette Espérance qu'ils sont désormais vivants dans le cœur de Dieu.

« Tressaillez de joie, car vos noms sont inscrits dans le cœur de Dieu »

« J'en ai la certitude, rien ne pourra nous séparer de l'Amour de Dieu qui est en Jésus Christ notre Seigneur. »

Les « équipes funéraires » et les prêtres de la paroisse
F.Triquet, T.Hun . J.M Tchitembo. P.Leclercq
J.C.Membré D.Foyer .R.Akame.M.Caputo

COMMENT PROCEDER :

RECOMMANDATION DES DEFUNTS

Veillez noter les prénoms et noms des défunts (ou famille) que vous voulez recommander à l'occasion de la journée de prière pour les défunts ce début novembre, et plus spécialement au cours de la messe célébrée ce jour là. (voir au verso)

Une offrande est à la convenance de chacun pour les recommandations

DEMANDES D'INTENTIONS DE MESSE

Veillez noter les prénoms et noms des défunts (ou famille) pour lesquels vous voulez que des messes soient célébrées, en indiquant les dates et heures souhaitées.

Les messes comme les recommandations ne s'achètent pas.

Mais le diocèse de Cambrai suggère une offrande de 18 euros par messe demandée

Ces offrandes aident à la prise en charge de la vie matérielle des prêtres de votre paroisse et du diocèse.

A QUI REMETTRE LA FEUILLE :

Vous pouvez remettre cette feuille remplie et les offrandes correspondantes dans une enveloppe cachetée, **IMPERATIVEMENT AVANT LE DIMANCHE 20 OCTOBRE**

- à la maison paroissiale : 5,rue des Moulineaux Tel : 03 27 32.59.62
- à l'église Saint Géry

INFORMATION

Vos enfants et petits enfants oublieront peut-être de faire célébrer des messes après votre décès. Sachez que dès à présent il est possible de prévoir que des messes soient célébrées à votre intention à des dates choisies par vous.

Vous trouverez tous renseignements auprès des accueils de votre paroisse ou de la Maison paroissiale 5. rue des Moulineaux à Valenciennes Tel : 03 27 32 59 62

RECOMMANDATION DES DEFUNTS

Les recommandations seront présentées à la messe de 10H30
le samedi 2 novembre à l'église St Géry

01	
02	
03	
04	
05	
06	
07	
08	

Voir manière de faire au dos... Merci.

DEMANDES DE MESSES A CELEBRER dans la paroisse Notre Dame du Saint Cordon - église Saint Géry

	Intentions demandées	Dates souhaitées	Heures

La messe est célébrée
Le samedi à 18h30
le dimanche à 10h 30 et à 18h30

Personne à contacter en cas de modifications :

.....

Règlement Réservé à la paroisse